

Diagonales : Un beau morceau de logique

06-10-2009

Le leader mondial du poker en ligne vient de publier dans Le Monde une annonce de recrutement d'un collaborateur dont la mission consistera à jouer au poker partout et tout le temps, dans les limites d'un pakage annuel de 200 K€ couvrant les frais de tournois, de déplacements et d'hébergements. CDD d'un an renouvelable. Salaire fixe de 100 K€/an + variable constitué des dotations remportées. Le joueur devra promouvoir l'image de son employeur en participant à des émissions et des interviews dans tous les médias.

Partout et tout le temps : voilà au moins deux irrégularités en matière de droit du travail. Mais l'inspection du travail aura beau s'indigner et les syndicats dénoncer, rien n'y fera. Le CDD est de droit anglais. Élémentaire, mon cher Watson !

Jean-Jacques Salomon

jjsalomon@oomark.com